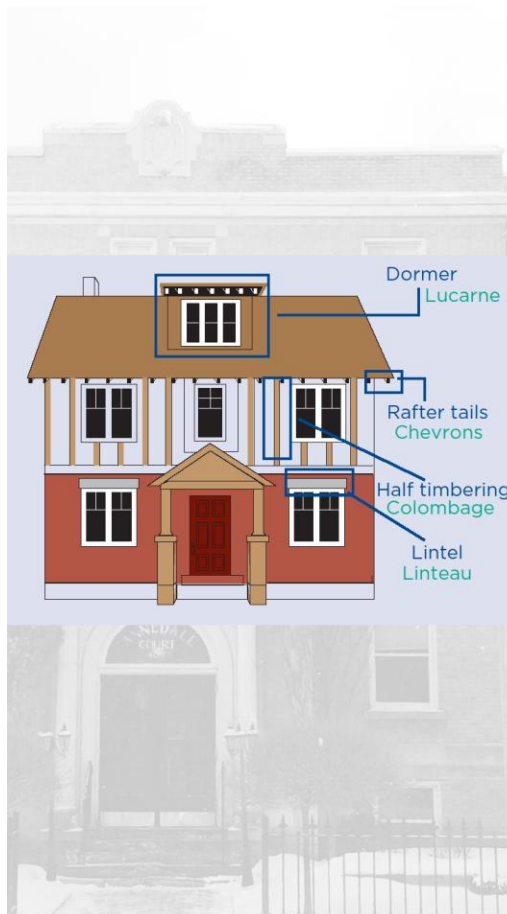


Document 2 Evaluating Heritage – Design



Evaluating Heritage Value – Heritage Inventory Project

A property must:

- Meet the design test
- Reflect the neighbourhood heritage statement attributes

Design:

- Clearly expresses a particular architectural style
- Showcases distinctive local design skills and materials of the time
- Features architectural elements such as:
 - Cornice, cladding, bargeboard, porch or balcony detailing
 - Doors, carved trim, rooflines
 - Integration with landscape
- Demonstrates original building massing, shape and volume
- Any additions or modifications respect the original form

L'évaluation du patrimoine – Projet d'inventaire patrimonial

L'édifice doit :

- respecter le critère de la valeur esthétique;
- reprendre les caractéristiques de la Déclaration de patrimoine de quartier.

Conception architecturale :

- De toute évidence, la propriété exprime un style architectural précis.
- Elle met en vitrine les techniques de conception et les matériaux distinctifs de la localité à l'époque.
- Elle reprend des éléments architecturaux comme :
 - les détails de la corniche, du parement, de la bordure de la rive, du porche ou du balcon;
 - les portes, les moulures ouvragées et les lignes du toit;
 - l'intégration dans le paysage.
- Elle respecte la volumétrie, la forme et l'ampleur de l'édifice à l'origine.
- Toutes les annexes ou toutes les modifications respectent la forme originelle.